

Les élus ont entre 7 et 11 ans

# Un conseil rajeuni



◆ *Ghislaine Collette souhaite recueillir l'avis des plus jeunes.*

ILS ONT entre 7 et 11 ans et ont déjà leur mot à dire. Quinze enfants de l'école primaire ont été élus par leurs petits camarades afin de les représenter et de défendre au mieux leurs intérêts au sein de la commune.

Ce conseil municipal des jeunes est un projet initié par Ghislaine Collette, chargée des affaires générales de la commune.

«Je souhaitais impliquer les enfants dans la vie de la commune, explique-t-elle. Comprendre leurs désirs pour qu'ils s'épanouissent pleine-

ment dans notre village et qu'ils deviennent plus tard des adolescents et des adultes concernés.»

Ils étaient donc vingt-cinq élèves à se présenter aux élections municipales organisées en partenariat avec l'école primaire. Accompagné par leurs enseignants, chaque candidat a réalisé sa propre campagne en fonction de ses convictions. Moins de devoirs, plus de frites à la cantine et de sorties scolaires ont été des arguments récurrents. Mais de réels projets ont vu le jour, comme la désignation d'un

élève chargé de régler les conflits pendant les récréations ou encore le développement des activités pendant les vacances scolaires.

Les élèves ont été élus pour deux ans.

Lors de ce premier conseil, les enfants ont été répartis entre quatre commissions, l'école, le sport, les activités périscolaires et la vie de la commune. Ils ont soumis leurs premières idées. Ils ont également été conviés à assister au prochain conseil municipal le 17 mai.

*Chrystelle Camier*